

(Annexe n°2)

Élection du Président de l'Université Bordeaux Montaigne

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Scrutin du mardi 21 mai 2024

☞ Je, soussigné (e)

Déclare être candidate (e) à l'élection à la présidence de l'Université Bordeaux Montaigne, qui se déroulera le **mardi 21 mai 2024**.

La présente candidature doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) ou déposée au secrétariat de la Direction Générale des services contre accusé de réception à l'adresse suivante :

**Université Bordeaux Montaigne
Direction Générale des Services
Bât. Adm - 1^{er} étage - bureau Adm 106
Domaine universitaire
33607 Pessac**

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

➤ **La date limite de dépôt des candidatures est fixée au:**

Mardi 09 avril 2024 - 17h00.

(délai de rigueur)

☞ Sont à joindre à l'appui de la candidature un curriculum vitae (C.V.) et une profession de foi.

➤ Les électeurs (membres en exercice du conseil d'administration) seront destinataires, par voie électronique, du C.V. et de la profession de foi.

➤ Cette dernière sera publiée sur le site internet de l'Université Bordeaux Montaigne.

☞ Préciser si vous souhaitez que votre C.V. soit publié sur le site internet de l'université :

oui. non.

Fait à, le/..../.....

Signature :